

## Le modèle bancaire français :

### Pourquoi il a mieux résisté à la crise

*La crise a révélé de profondes différences entre les modèles bancaires à travers le monde. Les banques en France ont beaucoup mieux résisté que les autres. La situation saine des banques françaises a permis d'éviter des plans de sauvetage de ses grands réseaux ; le plan de financement de l'économie (avec la caution de l'Etat pour faciliter l'emprunt des banques et un investissement pour renforcer leurs fonds propres) a rempli ses objectifs, sans coûter au contribuable (il rapporte même 2 milliards à l'Etat en 2009).*

*Forte de la diversité équilibrée de ses activités et de la gestion rigoureuse de ses risques, la banque française a pu continuer à jouer son rôle malgré la crise : financer les projets dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.*

#### 1. Un modèle de banque globale et diversifiée, dominé par la banque de détail

En 2007, la part de la banque de détail représente 64% du PNB des 3 principaux groupes bancaires (en aggloméré), la gestion d'actifs 17%, la banque de financement et d'investissement (BFI) 19% (source rapport de la Commission bancaire). **La banque de détail à la française privilégie la relation durable** : proximité avec ses clients, crédit responsable, anti « subprime ».

#### 2. Une banque de financement au service de l'économie réelle

**Trois des cinq premières BFI de la zone euro aujourd'hui sont françaises. C'est un atout pour l'indépendance de notre économie nationale.** Elles sont très articulées sur l'économie réelle et le financement de l'économie (exportation, infrastructures) ; elles cultivent des points forts dans des métiers choisis, un développement endogène basé sur une forte compétence technique (financements de projets), peu de diversification hasardeuse. En outre, les banques françaises pratiquent peu ou pas de titrisation, d'où un accompagnement durable des clients et une forte incitation à contrôler les risques.

La crise financière a démontré la fragilité des modèles économiques non suffisamment diversifiés :

- celui des prêteurs non diversifiés et exposés de manière excessive au marché immobilier (cf. les prêteurs américains et leurs garants) ;
- celui des banques d'investissement excessivement exposées à des activités découlant de la titrisation et insuffisamment diversifiées dans leurs sources de revenus.

### 3. Un rôle majeur dans le financement de l'économie

**Les banques françaises participent de manière beaucoup plus importante au financement de l'économie** qu'aux Etats-Unis où les entreprises se financent en grande partie sur les marchés. En France, les banques sont ainsi à l'origine de plus de 2/3 du financement de la dette des entreprises - contre moins d'1/3 aux Etats-Unis par exemple - et de près de 100% de l'endettement des ménages.

Ce modèle de banque français est favorable à la reprise et à la relance de l'économie et des marchés : les travaux du Haut comité de Place auxquels les banques françaises participent activement vont dans le sens d'une relance des marchés obligataires des entreprises et de la titrisation dans des conditions de transparence et de sécurité ; ils doivent aussi favoriser les conditions de refinancement pour les banques des prêts immobiliers, pour le bénéfice des ménages.

Les banques françaises sont très attentives à ce que les réformes prudentielles ne viennent pas pénaliser ce modèle de développement : des exigences en fonds propres excessives, en créant des contraintes trop fortes, pourraient mettre en péril le financement de l'économie.

### 4. Des banques françaises étroitement contrôlées et régulées

**La régulation française (entreprises bancaires, activités, protection du consommateur) a montré son efficacité dans la crise.** Le modèle bancaire français est conforté par la qualité des régulateurs français et notamment les liens étroits entre le régulateur prudentiel (Commission bancaire) et la Banque de France (en charge de la liquidité).

La Commission bancaire dispose d'importants pouvoirs de contrôle (ou surveillance) et de sanction à l'égard de l'ensemble des banques et établissements financiers. Elle est chargée de veiller au respect par les banques des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables. En outre, elle examine les conditions de leur exploitation et veille à la qualité de leur situation financière.

La fusion des autorités de contrôle de la banque et des assurances doit permettre de renforcer la cohérence et l'efficacité de la supervision en France et donc la stabilité du système financier français.

***C'est parce qu'elle a ses « champions bancaires » et un modèle performant que la France peut parler d'une voix forte en Europe et se montrer force de propositions au niveau du G20. Elle doit plus que jamais continuer à développer une pensée originale sur la régulation au niveau mondial, et sur le modèle futur de marché, qui définira les conditions réelles de concurrence dans le monde de demain.***

***Pour la profession bancaire française, la maîtrise du risque systémique passe par :***

- la réforme du mode de fonctionnement des marchés significatifs actuellement non régulés,***
- la mise en place d'une supervision efficace sur base consolidée de tous les acteurs exerçant une activité de financement ou d'intervention sur les marchés,***
- l'organisation d'une restructuration ordonnée des établissements financiers en difficultés de manière identique quelle que soit leur taille, pour pouvoir intervenir rapidement.***